

SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2018

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIF AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2018

En exécution de la mission de Commissariat aux comptes qui nous a été confiée lors de votre Conseil d'administration tenu le 03 novembre 2016 et en application des dispositions de l'article 8 de la loi N° 2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers ci-joints de la **SICAV L'épargne Obligataire** arrêtés au **30 septembre 2018** qui font apparaître un actif net de **24.227.951 D** et une valeur liquidative égale à **105,289 D** par action.

Ces états financiers trimestriels relèvent de la responsabilité de la Direction de la Société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur la composition de l'actif au **30 septembre 2018** sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers trimestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la composition de l'actif de la **SICAV L'épargne Obligataire** ne présente pas sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation de la Société arrêtée au **30 septembre 2018**.

Paragraphe d'observation post conclusion

Par ailleurs et sans remettre en cause notre avis ci-dessus exprimée, nous attirons votre attention que l'examen de la composition de l'actif de la société nous a permis de constater que la société n'a pas respecté les dispositions de l'article 29 du code des organismes de placements collectifs en employant plus de 10% de son actif en titres émis par le même émetteur. En effet :

- Les placements en certificats de dépôts auprès la même banque, la STB, représentent 49,41% de l'actif.

Notre avis n'est pas modifié à l'égard de ce point.

Tunis, le 29 octobre 2018
Le Commissaire aux Comptes :
MGH AUDIT & CONSEILS
Makram GUIRAS

BILAN ARRETE AU 30/09/2018
(en dinars tunisiens)

	NOTE	30/09/2018	31/12/2017
<u>ACTIF</u>			
Portefeuille - titres	AC 1	7 447 746	966 190
a- Actions et valeurs assimilées		0	59 750
b- Obligations		7 447 746	906 439
c- Emprunts d'Etat		0	0
Placements monétaires et disponibilités	AC 2	16 802 633	372 822
Placements monétaires		16 294 321	203 299
Disponibilités		508 312	169 523
TOTAL ACTIF		24 250 379	1 339 011
<u>PASSIF</u>			
Opérateurs Créiteurs	PA 1	19 703	930
Autres Créiteurs Divers	PA 2	2 726	817
TOTAL PASSIF		22 428	1 747
<u>ACTIF NET</u>			
Capital	CP 1	23 029 299	1 326 989
Sommes Distribuables	CP2	1 198 651	10 275
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		-640	0
b- Résultats distribuables de la période		1 287 710	8 714
c- Régul résultat distribuables de la période		-88 419	1 561
ACTIF NET		24 227 951	1 337 264
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		24 250 379	1 339 011

ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 30/09/2018
(en dinars tunisiens)

	NOTE	<u>du</u> <u>01/07/2018</u> <u>au</u> <u>30/09/2018</u>	<u>du</u> <u>01/01/2018</u> <u>au</u> <u>30/09/2018</u>	<u>du</u> <u>20/12/2016</u> <u>au</u> <u>31/12/2017</u>
Revenus du portefeuille - titres	PR 1	<u>118 096</u>	<u>890 300</u>	<u>8 265</u>
Dividendes		0	689 039	0
Revenus des obligations		118 096	201 260	8 265
Revenus des emprunts d'Etat		0	0	0
Revenus des placements monétaires	PR 2	<u>284 260</u>	<u>477 258</u>	<u>3 299</u>
Total des revenus des placements		<u>402 356</u>	<u>1 367 558</u>	<u>11 564</u>
Charges de gestion des placements	CH 1	<u>-33 241</u>	<u>-65 172</u>	<u>-1 775</u>
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		<u>369 114</u>	<u>1 302 386</u>	<u>9 789</u>
Autres charges	CH2	<u>-7 034</u>	<u>-14 675</u>	<u>-1 074</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>362 080</u>	<u>1 287 710</u>	<u>8 715</u>
Régularisation du résultat d'exploitation	PR 3	<u>25 682</u>	<u>-88 419</u>	<u>1 561</u>
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		<u>387 762</u>	<u>1 199 291</u>	<u>10 276</u>
PR 4 Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		<u>-25 682</u>	<u>88 419</u>	<u>-1 561</u>
Variation des + (ou -) values potentielles/ titres		0	0	0
Plus ou - values réalisées /cession des titres		0	-635 546	5 306
Frais de négociation de titres		0	-7	0
RESULTAT NET DE LA PERIODE		<u>362 080</u>	<u>652 157</u>	<u>14 021</u>

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

ARRETE AU 30/09/2018

(en dinars tunisiens)

	NOTE	<u>du</u> <u>01/07/2018</u> <u>au</u> <u>30/09/2018</u>	<u>du</u> <u>01/01/2018</u> <u>au</u> <u>30/09/2018</u>	<u>du</u> <u>20/12/2016</u> <u>au</u> <u>31/12/2017</u>
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation		362 080	652 157	14 021
Résultat d'exploitation		362 080	1 287 710	8 715
Variation des plus (ou -) values potentielles / titres		0	0	0
Plus ou moins values réalisées / cession des titres		0	-635 546	5 306
Frais de négociation de titres		0	-7	0
Distribution de dividendes		0	0	0
Transactions sur le capital		<u>705 301</u>	<u>22 238 529</u>	<u>323 244</u>
a- Souscriptions		2 973 628	49 847 312	572 660
Capital		2 931 888	48 621 641	569 400
Régularisation des sommes non distribuables		-80 726	455 172	1 302
Régularisation des sommes distribuables		122 465	770 499	1 958
a- Rachats		-2 268 327	-27 608 782	-249 416
Capital		-2 233 006	-26 813 591	-248 700
Régularisation des sommes non distribuables		61 482	64 366	-319
Régularisation des sommes distribuables		-96 803	-859 558	-398
VARIATION DE L'ACTIF NET		1 067 381	22 890 687	337 264
Actif Net				
en début de la période		23 160 570	1 337 264	1 000 000
en fin de la période		24 227 951	24 227 951	1 337 264
Nombre d'actions				
en début de la période		223 318	13 207	10 000
en fin de la période		230 109	230 109	13 207
VALEUR LIQUIDATIVE		105,289	105,289	101,254
Taux de rendement de la période		1,52%	3,98%	1,25%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETEES AU 30/09/2018

(Unité en Dinars Tunisiens)

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE est une société d'investissement à capital variable de type capitalisation. Elle a été ouverte au public le 18 septembre 2017.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au **30 Septembre 2018** sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

NOTE 3 : PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au **30 Septembre 2018**, sont établis conformément au système comptable des entreprises et notamment les normes NC16, NC 17 et NC 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 4 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

4- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus pour leur montant net de retenues à la source.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

4- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilés

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres OPCVM et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, entant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

4- 3 Evaluation des placements en obligations et valeurs similaires et en placements monétaires

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 septembre 2018, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de SICAV L'épargne Obligataire figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations ont été évalués, au 30 septembre 2018, au coût amorti.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

4- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4- 5 Unité monétaire

Les états financiers trimestriels de SICAV L'épargne Obligataire sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

5 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1 : Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au **30/09/2018** à **7.447.746 dinars** et se détaille comme suit :

PORTEFEUILLE TITRES	Nombre	Coût d'acquisition	Valeurs au 30-09-2018	% de l'actif	% de l'actif net
Obligations					
ATL 2017-2 B	5 000	500 000	519 439	2,14%	2,14%
ATL Sub 2017	4 000	400 000	424 172	1,75%	1,75%
BH Sub 2018-1 C	5 000	500 000	514 290	2,12%	2,12%
BNA Sub 2018-1 B	20 000	2 000 000	2 019 003	8,33%	8,33%
HL 2017-3 B	5 000	500 000	522 332	2,15%	2,16%
TL 2018-1 B	10 000	1 000 000	1 026 240	4,23%	4,24%
UIB 2016 Sub A	77 278	2 318 338	2 422 271	9,99%	10,00%
TOTAL		7 218 338	7 447 746	30,71%	30,74%

a- Actions et valeurs assimilées

Désignation	30/09/2018	31/12/2017
Actions SICAV	0	59 750
Diff. Estimation sur actions SICAV	0	0
Total	0	59 750

b- Obligations

Désignation	30/09/2018	31/12/2017
Obligations Coût d'entrée	7 218 338	900 000
Intérêts courus à l'achat/obligations	66 953	0
Intérêts courus	162 455	5 264
intérêts intercalaires courus	0	1 175
Total	7 447 746	906 439

AC2 : Note sur les placements monétaires et disponibilités

Les placements monétaires et les disponibilités se détaillent comme suit :

a- Placements monétaires

Libellé	Coût d'acquisition	valeurs au 30/09/2018	% de l'actif net
Certificats de dépôts STB	11 963 157	11 980 982	49,45%
Certificat de dépôt au 01/10/2018 (taux de 9% 20 jours)	1 992 040	1 999 204	8,25%
Certificat de dépôt au 08/10/2018 (taux de 9% 20 jours)	996 020	998 209	4,12%
Certificat de dépôt au 30/09/2018 (taux de 9%10 jours)	1 996 010	1 999 601	8,25%
Certificat de dépôt au 04/10/2018 (taux de 9% 10 jours)	1 497 007	1 498 504	6,19%
Certificat de dépôt au 15/10/2018 (taux de 9% 20 jours)	2 490 050	2 492 040	10,29%
Certificat de dépôt au 16/10/2018 (taux de 9% 20 jours)	996 020	996 617	4,11%
Certificat de dépôt au 07/10/2018 (taux de 9% 10 jours)	1 996 010	1 996 808	8,24%
Comptes à terme STB	4 200 000	4 313 339	17,80%
Comptes à terme au 22/04/2020 (taux de TMM+2,5% 750 jours)	500 000	516 707	2,13%
Comptes à terme au 12/07/2020 (taux de TMM+2,5% 740 jours)	1 000 000	1 016 427	4,20%
Comptes à terme au 01/10/2019 (taux de TMM+2,75% 740 jours)	200 000	200 307	0,83%
Comptes à terme au 06/06/2020 (taux de TMM+2,5% 740 jours)	1 500 000	1 534 722	6,33%
Comptes à terme au 09/02/2020 (taux de TMM+2,5% 740 jours)	1 000 000	1 045 175	4,31%
TOTAL	16 163 157	16 294 321	67,25%

b- Disponibilités

Libellé	30/09/2018	31/12/2017	% de l'actif net
Avoirs en Banque	510 510	169 523	2,11%
Sommes à payer	-2 198	0	0,00%
Total	508 312	169 523	2,11%

Note sur les passifs :**PA 1 Opérateurs Créditeurs**

Libellé	30/09/2018	31/12/2017
Gestionnaire	9 230	446
Commission réseau	5 697	242
commission dépositaire	4 775	242
Total	19 703	930

PA 2 Autres Crédeurs divers

Libellé	30/09/2018	31/12/2017
Etat	724	719
CMF	2 002	98
Total	2 726	817

CP1 : Note sur le capital

	30/09/2018
Capital au 30/06/2018	
* Montant	22 349 661
* Nombre de Titres	223 318
* Nombre d'actionnaires	271
<u>Souscriptions réalisées</u>	
* Montant	2 931 888
* Nombre de titres émis	28 489
* Nombre d'actionnaires entrants	59
<u>Rachats effectués</u>	
* Montant	2 233 006
* Nombre de titres rachetés	21 698
* Nombre d'actionnaires sortants	28
<u>Autres mouvements</u>	-19 244
Variation des plus(ou moins)values potentielles sur titres	0
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0
Frais de négociation de titres	0
Régularisation des sommes non distribuables	-19 244
Capital au 30/09/2018	
* Montant	23 029 299
* Nombre de Titres	230 109
* Nombre d'actionnaires	302

CP2 Sommes Distribuables

a- Sommes distribuables des exercices antérieurs

Libellé	30/09/2018	31/12/2017
Résultat en instance d'affectation	0	0
Régl Résultat en instance d'affectation souscription	-79	0
Régl Résultat en instance d'affectation Rachat	-561	0
Total	-640	0

b- Sommes distribuable de la période

Désignation	30/09/2018	31/12/2017
Résultat distribuables de la période	1 287 710	8 714
Régl Résultat distribuables de la période	-88 419	1 561
Total	1 199 291	10 275

Notes liées au compte de résultat

PR1 : Note sur les revenus du Portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres se détaillent comme suit :

Libellé	Du 01/07/2018 au 30/09/2018	Du 01/01/2018 au 30/09/2018	du 20/12/2016 au 31/12/2017
Revenus des titres OPCVM	0	689 039	0
Total	0	689 039	0

b- Revenus des obligations

Désignation	Du 01/07/2018 au 30/09/2018	Du 01/01/2018 au 30/09/2018	du 20/12/2016 au 31/12/2017
Intérêts	118 096	201 260	8 265
Total	118 096	201 260	8 265

PR2 : Note sur les revenus des placements monétaires

Le revenu des placements monétaires se détaillent comparativement comme suit :

Libellé	Du 01/07/2018 au 30/09/2018	Du 01/01/2018 au 30/09/2018	du 20/12/2016 au 31/12/2017
Intérêts des certificats de dépôts	209 624	352 860	0
Intérêts des comptes à terme	74 636	123 988	3 299
Intérêts des comptes de dépôts	0	409	0
Total	284 260	477 258	3 299

PR 3 : Régularisation du résultat d'exploitation

Libellé	Du 01/07/2018 au 30/09/2018	Du 01/01/2018 au 30/09/2018	du 20/12/2016 au 31/12/2017
RégulResultat exploitation (souscription)	122 545	770 578	1 958
Régul résultat d'exploitation (rachat)	-96 863	-858 997	-398
Total	25 682	-88 419	1 561

CH 1 : Charges de gestion des placements

Libellé	Du 01/07/2018 au 30/09/2018	Du 01/01/2018 au 30/09/2018	du 20/12/2016 au 31/12/2017
Rémunération Gestionnaire	24 175	47 398	1 291
Rémunération réseau	4 533	8 887	242
Rémunération dépositaire	4 533	8 887	242
Total	33 241	65 172	1 775

CH 2 : Autres Charges

Libellé	Du 01/07/2018 au 30/09/2018	Du 01/01/2018 au 30/09/2018	du 20/12/2016 au 31/12/2017
Impôts et taxes	990	2 821	751*
Redevance CMF	6 044	11 849	323
Autres charges	0	4	1
Total	7 034	14 675	1 074

*Montant présenté par erreur en tant que rémunération du commissaire aux comptes dans les états financiers arrêtés au 31-12-2017.

6- AUTRES INFORMATIONS

6- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de SICAV L'épargne Obligataire est confiée à la société «STB MANAGER». Celle-ci se charge des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations le gestionnaire perçoit une rémunération de **0,40%TTC** par an, calculée sur la base de l'actif net de SICAV L'épargne Obligataire.

La rémunération de « STB MANAGER » au **30/09/2018** s'élève à **24.175 DT**.

6- 2 Rémunération du dépositaire

La banque STB assure les fonctions de dépositaire pour la société SICAV L'épargne Obligataire. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la société et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, la STB perçoit une commission annuelle de **0,075% TTC** calculée sur la base de l'actif net.

La rémunération du dépositaire au **30/09/2018** s'élève à **4.533 DT**.

6- 3 Rémunération du distributeur

Les souscriptions et les rachats se font auprès des agences de la société Tunisienne de banque (STB) avec laquelle la SICAV est liée par une convention de distribution.

En contrepartie de ses services, la STB perçoit une rémunération annuelle égale à **0.075%TTC** de l'actif net.

La rémunération du distributeur au **30/09/2018** s'élève à **4.533 DT**.